



Fiche inscription famille Saison 2022-2023

Début des cours le lundi 26 septembre => 20 mai

Tarifs Logeois Adhésion	Adhésion + Licence (sans cours)	Adhésion + Licence (avec cours)	Formule 26 cours		Formule Sup 1	Formule Sup 2
			1 cours hebdo	Adhésion + Licence + 1 cours hebdo	+ 5 cours Jusqu'au 24 juin	Cours à la dernière minute entre octobre et mai
Enfants (2017 – 2012) 6 ans – 11 ans en 2023 8 par cours max	100 €	80 €	115 € (1h)	195 €	25 €	
Jeunes (2011 – 2005) 12 ans – 18 ans 6 par cours max	140 €	125 €	210 € (1,5 h)	335 €	50 €	
Etudiants (2004 – 1997) 19 ans – 26 ans 4 par cours max	185 €	170 €	280 € (1,5h)	450 €	65 €	10€/cours
Adultes (avant 2004) 4 par cours max	230 €	210 €	400 € (1,5h)	610 €	75 €	10€/cours

Les formules ne sont accessibles que pour les licenciés AVEC cours.

Formule 1 : les 5 cours sont dispensés après la saison jusqu'au 24 juin. Cette formule sera mise en place en fonction des demandes (non encaissée).

Formule 2 : le cours est dispensé pour compléter les créneaux disponibles entre octobre et mai « au dernier moment ». Une avance de 50€ est demandée à l'inscription (non encaissée).

Famille :

Représentant – à compléter IMPÉRATIVEMENT svp

Prénom :

Adresse (à compléter si changement) :

Téléphone :

Adresse mail :

Adhérents

Prénom	Nom	Adhésion	Formule cours	Total €	Formule Sup.1	Formule Sup.2
Sous-total 1						
Pour les non-Logeois : 15% supplémentaires seront appliqués sur les tarifs						
Réduction famille (à partir de 3 membres) : -5%						
Pour une 1 ^{ère} inscription : 20€ supplémentaires seront demandés par adhérent (frais de dossier)						
Carnet tickets invités (35€)						
Total €						

Les formules ne seront encaissées que si elles peuvent être mise en place (paiement séparé par chèque ou espèces)

Règlements

Par virement bancaire : IBAN de l'ASL Tennis : FR76 3000 3016 2700 0502 2347 066

Mettre en objet : « Saison tennis 22-23 – NOM de l'adhérent »

Paiement chèque en 3 fois possible pour les montants supérieurs à 300 €)

Mode de règlement	Montant	Banque	Payé par (nom)	Encaissement
				Octobre
				Novembre
				Décembre

N.B. : L'intégralité du montant des adhésions et des cours est due à l'inscription et ne peut faire l'objet d'aucune annulation, remboursement ou report sauf en cas d'accident survenu lors de l'activité pratiquée.